



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-HOU-172

Déposé le : 08.01.19

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

La réponse à l'interpellation 18_int_175 est-elle aussi à fond de cale ?

Question posée

La réponse à l'interpellation 18_int_175 est-elle aussi à fond de cale ?

Le 8 mai 2018, le soussigné a déposé une interpellation intitulée : « E la nave ne va plus », laquelle a fait l'objet d'un développement lors de la séance du Grand Conseil du 15 mai 2018.

Conformément à la Loi et à l'art. 116 al. 3 qui prévoit que le Conseil d'Etat doit répondre au plus tard dans les 3 mois, le délai de réponse arrivait donc à échéance le 15 août 2018.

Huit mois après le dépôt de l'interpellation, soit plus du double du délai légal, le Conseil d'Etat n'a toujours pas répondu, même partiellement, à cette interpellation.

L'on souhaite dès lors poser la question suivante : Pour quelles raisons précises, le Conseil d'Etat n'a-t-il pas répondu à l'interpellation précitée dans le délai légal de 3 mois de l'art. 116 al. 3 de la Loi sur le Grand Conseil ? Dans quel délai, le Conseil d'Etat entend-il répondre ?

Nom et prénom de l'auteur :

Buffat Marc-Olivier

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :